



Mme Annabelle BRTTON
Adjointe au Maire Démocratie participative
Hôtel de Ville
11, boulevard Jean Pain
38021 Grenoble Cedex 1

*Objet : demande d'une réunion
Ville-Union de quartier
avant la fin du mois*

Grenoble, le 15 septembre 2022

Madame l'Adjointe au Maire,

15 des 17 Unions de quartier adhérentes au CLUQ viennent de vous envoyer un courrier vous annonçant qu'elles ne demanderont pas leur part de subvention du CLUQ et vous demandant par conséquent de maintenir la subvention annuelle de 12 000 € au CLUQ parce que sa suppression brutale et sans concertation préalable conduira obligatoirement au licenciement dans 2 mois de la salariée du CLUQ et placera le CLUQ dans l'impossibilité de poursuivre son travail de services, de coordination, d'information et d'animation de débats inter-Unions de quartier.

Néanmoins, sachez que ces mêmes Unions de quartiers ne sont pas opposées à une évolution des relations et des modalités de fonctionnement entre la Ville de Grenoble et le CLUQ à condition que ces évolutions aient lieu dans des conditions normales, c'est-à-dire dans le cadre d'un véritable temps de dialogue et de concertation.

C'est pourquoi celles-ci vous sollicitent pour que vous initiez rapidement ce temps de concertation en organisant au plus tard fin septembre une rencontre collective avec les représentants de chacune des 18 Unions de quartier en activité sur la commune.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir nos respectueuses salutations,

pour ses Unions de Quartiers adhérentes,
le CA du CLUQ

Copie à :

- M. le Maire
- Mme Isabelle PETERS, adjointe secteur 5
- M. Alan CONFESSON, adjoint secteur 2
- Mme Chloé PANTEL, adjointe secteur 6
- Mme Anouche AGOBIAN, adjointe secteur 3
- M. Hakim SABRI, adjoint secteur 4
- M. Olivier BERTRAND, adjoint secteur 1
- toutes les Unions de quartier de Grenoble